Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca
Conseil central du Montréal métropolitain CSN
Octobre 2009
Volume 23, numéro 8

LE LOCK-OUT DE LA HONTE

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain (CSN)
est publié à 3100 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault
Coordination et rédaction :
Anne Leblanc
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies : Pascal Ratthé,
Nathalie St-Pierre, Priscilla Bittar,
Aude Sainte-Marie
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Octobre

5, 6 et 7
Éxécutif syndical I

7
Assemblée générale

13 et 14
Les réseaux d'entraide

21
Comité de surveillance

22
Secrétariat

26 et 27
Délégué-es
de département

19 et 20
Initiation
à la santé sécurité

Coup d'oeil sur l'assemblée générale

La rentrée en 4e vitesse!

L'assemblée générale de la rentrée (dite intercalaire), tenue les 9 et 10 septembre dernier, était le coup d'envoi d'une année qui s'annonce chargée. Lors de son discours d'ouverture **Gaétan Châteauneuf**, président du conseil central, a fait un tour d'horizon des dossiers et des événements qui nous occuperont en 2009-2010. Tout d'abord, la tenue du 2e Forum social québécois (FSQ) qui aura lieu en octobre. Le conseil central est impliqué dans l'organisation et participera activement aux débats de ce grand rassemblement des forces vives du Québec. **Guillaume Loiselle-Boudreault**, du comité organisateur, était parmi nos invités afin de fournir de plus amples informations sur le FSQ 2009 et convier les membres de tous les syndicats à y participer.

Les élections municipales du 1er novembre nous réservent peut-être des surprises de taille compte tenu de tous les nouveaux acteurs et actrices maintenant postés au-devant de la scène (voir article en page 4). La joute électorale ne s'arrêtera pas là puisqu'il semble fortement y avoir rumeur d'élections fédérales cet automne.

Le dossier de l'éducation ne sera pas en reste puisqu'un débat entourant l'adoption des projets de loi 38 et 44 sur la gouvernance des cégeps et des universités aura lieu cet automne. De plus, les syndicats CSN du réseau de l'éducation, FNEEQ et FEESP, sont parties prenantes, avec la FSSS et la FP, du Front commun historique récemment créé en vue de la négociation dans les secteurs public et parapublic. Présage d'une année débordante d'activités!

Gaétan Châteauneuf a aussi salué le courage de nos membres aux prises avec des conflits de travail qui se distinguent par leur durée et par leur âpreté. Les agents de sécurité du Casino de Montréal (plus d'an de lock-out) et les artisans du *Journal de Montréal* font preuve d'une détermination exceptionnelle. D'ailleurs, **David Patry**, journaliste lock-outé, est venu témoigner de l'esprit de solidarité qui règne sur les piquets du *Journal* et rappeler qu'il ne faut ni acheter ni lire le *Journal de Montréal*.

Au terme de son allocution, le président a rappelé la tenue du congrès du conseil central en mai 2010. Bien que les travaux de préparation débuteront dans les prochaines semaines, les délégués présents ont pu prendre connaissance d'une version non finale de la nouvelle Déclaration de principe qui sera soumise pour adoption lors du congrès.

La crise

La crise économique qui sévit toujours à travers le monde demeure en toile de fond de tous nos secteurs d'activités. Bien que certains parlent d'une « reprise », les résultats de celle-ci se font encore attendre et l'épreuve est loin d'être terminée. À ce sujet, Pierre Patry, trésorier de la CSN, et Jacques Létourneau, adjoint à l'exécutif, étaient invités à l'assemblée générale afin de transmettre aux délégués les récentes analyses et questionnements de la CSN. Ils ont livré des présentations très consistantes au terme desquelles un débat très critique et animé a eu lieu. La question des revenus et des déficits de l'État incluant la baisse ou la hausse des d'impôts, la tarification des services et les taxes, a soulevé bien des passions. Un débat à suivre…

Plusieurs autres sujets tout aussi intéressants, tels les enjeux du transport dans la région métropolitaine, l'entraide, la politique d'approvisionnement responsable de la CSN et le rapport sur la mission d'observation des élections au El Salvador ont été traités lors de l'assemblée. Nous y reviendrons dans des publications ultérieures ●

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Un travail décent et une vie décente pour tout le monde!

Par Dominique Daigneault
Secrétaire générale du CCMM-CSN

La deuxième édition de la Journée mondiale pour le travail décent aura lieu le 7 octobre prochain. Le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM- CSN) se joindra, encore cette année, aux centaines d'initiatives réalisées dans plus de 130 pays. La campagne «Pour un travail décent, pour une vie décente» est menée conjointement par la Confédération syndicale internationale (CSI), dont la CSN est membre, le Forum progressiste mondial, Social Alert et Solidar. Cette campagne a entre autres comme objectif de démontrer que le concept de travail décent est la seule solution durable pour lutter contre la pauvreté et constitue un élément fondamental pour garantir la démocratie et la cohésion sociale.

En cette période difficile au plan économique, la notion de travail décent s'avère une réponse des travailleuses et des travailleurs à la crise. Il oppose aux stratégies axées sur la seule recherche du profit, des solutions qui visent un développement durable et centré sur les gens. Car, ne nous leurrons pas, la croissance économique ne peut éradiquer la pauvreté. Dans le monde, la richesse se concentre dans les mains d'un tout petit pourcentage de la population. Même dans les pays émergents et industrialisés, les périodes de croissance économique n'empêchent pas les inégalités sociales de s'accroître. Et il va sans dire que la crise qui sévit actuellement n'aide en rien les travailleuses et les travailleurs qui se retrouvent au chômage ou qui voient leurs conditions de travail et salariales fondre comme neige au soleil.

Avoir un emploi ne règle pas tout non plus! Sur la planète, près de 1,4 milliard de personnes travaillent pour moins de deux dollars par jour, des millions de gens se rendent malades ou perdent la vie à cause des conditions insalubres et dangereuses dans lesquelles ils accomplissent leurs fonctions. Environ 200 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans soutiennent leur famille en travaillant au lieu d'aller à l'école. Au Québec, une personne qui travaille 40 heures par semaine au salaire minimum a un revenu annuel de 18 720$, ce qui représente un écart de 15,5% par rapport au seuil de faible revenu établi par Statistiques Canada.

De plus, faire respecter les normes fondamentales du travail définies par l'Organisation Internationale du Travail n'est pas une mince tâche, quand cela ne relève pas de l'héroïsme! En effet, chaque année, des milliers de personnes dans le monde perdent leur emploi, sont harcelées ou assassinées pour avoir voulu mettre en place un syndicat ou simplement pour avoir lutté pour le respect de leurs droits au travail.

Ceux et celles qui croyaient que les classes dominantes n'auraient pas le choix de tirer des leçons de la crise actuelle en ont pris pour leur rhume en constatant les profits records enregistrés récemment par les banques et les généreux bonus que se sont versés les dirigeants de plusieurs grandes institutions financières! Il est de notre devoir comme organisation syndicale de participer à la construction de liens de solidarité entre les travailleuses et les travailleurs, syndiqué-es ou non, afin que toutes et tous puissent profiter d'une réelle redistribution de la richesse et puissent jouir de conditions de vie et de travail décentes.

Soyons solidaires!

Élections municipales 2009

Aux urnes citoyens !

Le 1er novembre prochain, des élections se tiendront dans l'ensemble des municipalités du Québec. Les administrations municipales sont des gouvernements de proximité, plus proches des citoyens et dont les décisions et agissements influent directement sur la vie quotidienne de chacune et chacun. Malheureusement, c'est dans cette sphère politique (après les élections scolaires) que le taux de participation est le plus faible. Lors des élections de 2005, le taux de participation pour l'ensemble de la province était de 45% et à Montréal d'un maigre 35%. Ces chiffres nous indiquent le peu d'intérêt que porte la population aux élections municipales. Ce constat est navrant eu égard à l'exercice du droit de vote, fondement de la démocratie, d'autant plus que les enjeux sont fort importants.

Au cœur de nos préoccupations

La gouvernance, l'éthique et les mœurs politiques semblent vouloir prendre toute la place dans cette campagne électorale à peine amorcée. Il n'en demeure pas moins que Montréal est durement touché par la crise économique avec une augmentation du taux de chômage particulièrement élevée. En ce sens, le développement économique devrait être également un thème abordé pendant cette campagne. Les dossiers environnementaux comme la gestion des matières résiduelles, la réduction des gaz à effet de serre et le développement du transport commun sont aussi au cœur des préoccupations de plusieurs citoyens et organisations, tout comme le sont la lutte à la pauvreté et l'aménagement du territoire. Il faudrait donc que ces questions soient soutenues sur la place publique. La démocratie participative et le développement régional et local sont aussi des questions non négligeables.

Bien que sur le territoire du conseil central plus de 15 municipalités seront en élections, nos interventions seront concentrées sur les villes de Montréal et de Laval. Au moment d'écrire ces lignes, à Montréal, quatre partis politiques se font la lutte. Union Montréal, avec Gérald Tremblay, Vision Montréal, avec Louise Harel, Projet Montréal, avec Richard Bergeron et Le Parti Montréal Ville-Marie, avec Louise O'Sullivan. Les trois partis qui affrontent l'administration Tremblay insistent principalement sur la gouvernance, l'éthique et la transparence des règles de financement.

À Laval, l'actuel maire Vaillancourt, chef du Parti PRO des Lavallois, briguera à nouveau les suffrages. Celui-ci devra cependant défendre le bilan de son administration face au Mouvement Lavallois, dirigé par David De Cotis ainsi que devant le Parti au Service du Citoyen, avec Robert Bordeleau à sa tête.

Un débat au CCMM

Lors de l'assemblée générale du 7 octobre prochain, le conseil central compte bien débattre de la question des élections municipales. Le programme électoral de chacun des partis devrait être mieux connu et nous évaluerons la pertinence de prendre ou non position dans cette élection. Cependant, une chose reste certaine : il faut inciter nos concitoyennes et concitoyens à aller voter.

Gaétan Châteauneuf
président du CCMM - CSN

Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain – CSN

Changement de dates

L'achalandage printanier au Palais des congrès de Montréal nous oblige à changer les dates du congrès 2010. Celui-ci se tiendra donc du **17 au 21 mai 2010** et non pas du 10 au 14 mai, tel que nous l'avions précédemment annoncé.
Inscrivez donc dès maintenant ce grand rendez-vous à votre agenda!

Ton travail te brise!

Jusqu'où es-tu prêt à aller?

Tel est le thème retenu pour la Semaine nationale de la santé et la sécurité au travail de la CSN, qui se tiendra du 18 au 24 octobre. Cette année, la semaine nationale revêt un caractère tout particulier. En effet, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a mis sur pied, en mai dernier, un groupe de travail paritaire, sur lequel la CSN est représentée, concernant les mécanismes de prévention contenus dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST). Un rapport doit être déposé au printemps 2010.

La semaine nationale sera donc une occasion supplémentaire pour faire valoir nos revendications en matière de prévention. Le travail accompli depuis de nombreuses années par la CSN, les fédérations et les conseils centraux dans ce dossier a contribué, sans nul doute, à l'amélioration des conditions de santé et de sécurité du travail. Mais il n'est pas rare, encore aujourd'hui, de voir des employeurs faire preuve de négligence et d'improvisation mettant ainsi en danger la santé, l'intégrité physique et la vie des travailleuses et des travailleurs.

Il faut donc poursuivre le travail sur l'élimination des dangers à la source et continuer à demander l'application de la LSST à tous les secteurs d'activités. Il faut aussi maintenir ou augmenter l'action syndicale en prévention, par exemple en négociant des clauses de conventions collectives qui permettent des libérations syndicales pour agir en santé et sécurité. Aussi, le Comité d'action en santé et sécurité du CCMM invite les syndicats à organiser, sur les lieux de travail, une activité pour souligner la Semaine nationale de la santé et la sécurité au travail!

Forum social québécois 2009

Si vous y étiez en 2007, vous souhaitez certainement y revenir et si vous n'y étiez pas, n'hésitez pas à participer à la deuxième édition du Forum social québécois (FSQ).

Organisé principalement grâce au soutien des syndicats, de divers organismes de la société civile et de centaines de citoyennes et citoyens bénévoles, le FSQ 2009 aura lieu au Cégep du Vieux-Montréal et à l'UQAM, du 8 au 12 octobre prochain.

Le FSQ est un événement ouvert à toutes et à tous. Il offre un espace d'échanges, de réflexions et de découvertes, tant au plan social, politique que culturel. Les diverses activités et les grandes conférences du FSQ s'articulent autour de neuf axes thématiques :

1) Droits humains, droits des peuples, lutte pour l'égalité et pour la diversité;
2) Démocratie, pouvoir, participation citoyenne et rôle de l'État : repenser le politique;
3) Luttes et mobilisations sociales au Québec : monde du travail et luttes syndicales, actions communautaires, mouvements sociaux, économie sociale;
4) Crise du capitalisme : repenser les modèles de développement;
5) Lutte contre la marchandisation du bien commun, des services publics et la privatisation du savoir, de l'éducation et de la santé;
6) Environnement, santé et écologie;
7) Arts, culture, démocratisation de l'information et des moyens de communication;
8) Solidarité internationale, pacifisme, lutte contre l'impérialisme et la guerre;
9) Éthique, spiritualité et religions.

Pour plus d'informations, pour vous inscrire, pour programmer une activité ou pour vous proposer comme bénévole, consultez le site web du FSQ 2009

Casino de Montréal

Rassemblement de solidarité

«*Nous soulignons aujourd'hui le 1er anniversaire du lock-out de la honte!*» C'est en ces termes que Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, a qualifié le conflit que vivent les quelque 200 agents de sécurité du Casino de Montréal depuis le 27 août 2008.

Expédier à la rue des dizaines de travailleuses et de travailleurs pour une question d'horaires de travail qui historiquement se réglait en comité de relations de travail au Casino de Montréal est honteux. Mettre inopinément cette demande patronale sur la table à la toute fin d'une négociation, rondement menée, de l'ensemble de la convention collective est honteux. Jeter de l'huile sur le feu, après cinq mois de lock-out, en annonçant des suppressions de postes à temps plein ainsi que la transformation d'autres postes en temps partiel est honteux. Mettre en danger la sécurité des clients du casino en remplaçant les agents lock-outés par des cadres inexpérimentés est honteux. Tenter, en multipliant les injonctions et les interdictions, de restreindre le droit des syndiqués de promouvoir la justesse de leur lutte est honteux!

Et comme si ce n'était pas suffisant, la direction du casino s'entête à ignorer toute proposition de règlement émanant de la partie syndicale. Les agents de sécurité du Casino de Montréal sont ulcérés par les agissements de l'employeur et tentent par tous les moyens de rétablir le dialogue entre eux et la partie patronale : «*Nous ne cherchons pas une victoire unilatérale, mais bien une entente honorable pour les deux parties*», de préciser Rick Scopelleti, président de l'unité sécurité du SEESCQ-CSN, lors du grand rassemblement tenu, aux abords du casino, le 27 août dernier.

De plus, le président du conseil central, Gaétan Châteauneuf, tenait à s'adresser à la direction du casino en lui rappelant : «*Qu'il est précieux pour un employeur d'obtenir l'engagement des travailleurs envers leur entreprise, mais bien difficile de renforcer un tel engagement si les travailleurs et les travailleuses ne sont pas respectés*».

Rick Scopelleti, président unité sécurité, Claudette Carbonneau, présidente CSN, Gaétan Châteauneuf, président CCMM et Ginette Guérin, présidente FEESP

Moment cocasse!

Toutes et tous s'entendent pour dire que l'expression «Tête de mule» reflète bien l'attitude de l'employeur dans ce conflit. D'ailleurs, en cette journée du 27 août 2009, plusieurs pancartes à l'effigie de la bête ornaient le site du rassemblement de solidarité. Tout à coup et à la surprise générale, un animal accoutré d'un dossard annonçant : «*Attention, tête de mule*» a fait son apparition! Les agents en lock-out ont profité du moment pour tirer quelques clichés. Bien que cette coïncidence en ait fait rire plusieurs, il n'y a rien de rigolo dans ce conflit et les lock-outés restent bien déterminés à obtenir une véritable négociation afin de conclure une convention collective satisfaisante pour tous et toutes. Hi-Han!

Le Club Saint-Denis

Une institution montréalaise ferme ses portes

C'est avec grande stupéfaction que les salarié-es du Club Saint-Denis, établissement privé pour gens d'affaires québécois ayant pignon sur rue depuis 1874 (syndiqué depuis 1990), ont appris qu'ils se retrouveraient sans emploi à compter du 15 septembre 2009. Stupéfaction, car la direction de l'établissement leur avait toujours laissé entendre que la vente de l'édifice accueillant le club et le déménagement qui s'en suivrait, règleraient les quelques problèmes financiers auxquels l'employeur faisait face.

En effet, l'emménagement dans des locaux plus modernes et plus près du centre-ville était, au printemps dernier, la solution préconisée par l'employeur pour attirer les jeunes du milieu des affaires et ce, dans le but d'augmenter les adhésions au club, et par le fait même, les rentrées d'argent. Mais voilà que quelques mois plus tard, l'employeur change complètement son fusil d'épaule, annonce la fin des activités et donc la fermeture définitive de ce club sélect. Pour la présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Club Saint-Denis – CSN (STTCSD-CSN), Nathalie Savard, cette nouvelle est tombée tel un couperet : «*Nous sommes estomaqués! 75 travailleuses et travailleurs se retrouveront sans emploi, dont certains comptent plus de 30 ans de service*».

Pour faire suite à cette annonce, le syndicat avait demandé à la direction de lui remettre les états financiers, les prévisions budgétaires et les statuts et règlements de l'organisme afin de comprendre ce soudain revirement de situation et d'examiner, en collaboration avec le club, la faisabilité d'une éventuelle relance, mais le syndicat a encaissé un «non» catégorique.

Placés en situation de non-retour, les membres du STTCSD - CSN n'ont pas baissé pavillon et se sont lancés dans des démarches «palliatives» dans l'espoir de minimiser les effets négatifs de cette fermeture. Ils se sont, entre autres, mis à la recherche de références concernant l'aide professionnelle disponible pour du support psychologique, le reclassement, la formation et l'orientation professionnelle.

De plus, le syndicat a agi avec empressement en activant le comité de relations du travail afin de forcer l'employeur à négocier, entre autres, des primes de départ convenables pour tous les salariés. L'ensemble des membres du syndicat s'est rapidement mobilisé autour de cette revendication essentielle eu égard à la reconnaissance du travail accompli au cours de toutes ces années. Des moyens de pression ont été exercés avec succès, si bien que le 4 septembre dernier, les membres du STTCSD-CSN ont accepté l'entente intervenue avec l'employeur qui prétendait au départ ne pas avoir d'argent à consacrer aux primes. Cette entente prévoit le paiement complet des journées de maladie, le règlement des griefs pendants et le paiement de primes de départ dont les montants sont déterminés selon les années d'ancienneté.

Le conseil central salue la combativité des travailleuses et travailleurs touchés par cette fermeture et leur souhaite la meilleure des chances pour la continuation de leur vie professionnelle. Il espère bien les accueillir de nouveau en tant que membres d'un syndicat CSN!

Les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Club Saint-Denis - CSN

40 ans, 40 chaises

À l'occasion de son 40e anniversaire, l'**UQAM** investit la Place Pasteur (sur Saint-Denis entre De Maisonneuve et Sainte-Catherine) en présentant une œuvre éphémère intitulée *40 ans, 40 chaises*. Réalisée par trois étudiantes en design d'événements, l'œuvre évoque à la fois l'université et les célébrations. 40 chaises, une pour chaque année d'existence de l'UQAM, de 1969 à 2009, ont été récupérée des salles de classe.

À voir jusqu'au 31 octobre

La tournée du Front commun

À Montréal, le 29 octobre

Une tournée historique du Front commun se déroulera, en octobre, dans 13 régions du Québec. Les représentants de la CSN, de la FTQ et du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) participeront à des assemblées et à des rassemblements à travers la province dans le but de promouvoir le Front commun et de sensibiliser la population à l'importance des services publics. Le point culminant de cette tournée sera un grand rassemblement à Montréal, le 29 octobre.

Toutes et tous les salarié-es des services publics et parapublics sont chaleureusement conviés à prendre part à ces événements régionaux qui leur donneront l'occasion d'exprimer ensemble leur volonté de voir les négociations commencer rapidement afin d'arriver à une entente qui permette de répondre concrètement aux problèmes urgents qui affectent les services publics.

C'est donc un rendez-vous, le jeudi 29 octobre 2009, à 18 h 30, au CEPSUM, 2100 boul. Édouard-Montpetit (métro Édouard-Montpetit)

Capsule Environnement

Des OGM au menu?

Actuellement, le Canada est l'un des quatre grands producteurs mondiaux d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Contrairement à une quarantaine de pays, il n'existe au Québec ou au Canada, aucune forme d'étiquetage des OGM.

Les effets des OGM sur notre santé et sur l'environnement sont incertains. Cela est inquiétant. surtout que les études scientifiques indépendantes et rigoureuses sont peu nombreuses ou tout simplement ignorées.

Encore plus inquiétant, la multinationale étasunienne, Monsanto, avec un chiffre d'affaires de 12 milliards de dollars américains en 2008, commercialise 90% des OGM et est devenue, en 2005, le premier semencier du monde. Contrôlera-t-elle un jour la totalité de l'approvisionnement alimentaire de la planète et ce, peu importe les effets sur les populations et l'environnement?

Contribuez au débat public sur les enjeux politiques, sociaux et environnementaux reliés aux OGM en visitant le site Internet de Greenpeace

Patrice Benoit
Comité environnement et développement durable - CCMM

www.greenpeace.org/canada/fr

Vidéastes amateurs ou un peu plus...

À vos caméras et cellulaires!

Dans le cadre de la ronde de négociation 2010 des secteurs public et parapublic, la CSN innove en lançant le concours vidéo : **[re:public]**. Ce concours original en est un de valorisation de nos services publics et de leurs artisans par la création et la diffusion vidéo sur le web.

Lancé le 8 septembre dernier à la Cinémathèque québécoise, le concours propose, tant aux amateurs de la vidéo qu'aux vidéastes plus professionnels, de produire un court-métrage (de 30 secondes à 5 minutes) sur le thème : Services publics et citoyenneté. Qu'elle soit réalisée avec une caméra ou un téléphone portable, la vidéo devra donner la parole aux travailleuses et aux travailleurs et démontrer l'importance des services publics dans le développement d'une société plus juste et équitable.

Tous les films seront diffusés sur le site web du concours et le public pourra voter pour son film préféré. Les gagnants seront récompensés lors d'un événement spécial dans le cadre du Festival des films sur les droits de la personne de Montréal (FFDPM), en mars 2010.

Toutes les modalités de participation sont accessibles sur le site web du concours

Un phénomène typiquement français

Le « bossnapping »

Une vague de « bossnapping », séquestration de dirigeants d'entreprises, a déferlé sur la France le printemps dernier. Pour les salariés de Sony France, du groupe pharmaceutique 3M, du constructeur Caterpillar (machinerie de chantier) ou de la société Servisair Cargo (transport de marchandises à bord des avions), la séquestration du PDG semblait la seule solution pour aboutir à une réelle négociation.

Comment ça se passe

Le modèle est grosso modo le suivant : une entreprise, multinationale dans la plupart des cas, annonce la mise en place d'un plan de restructuration ou de «plans sociaux», souvent accompagné de congédiements. Les travailleurs en colère se liguent et «montent» voir le grand patron pour demander des comptes, celui-ci est retenu (de quelques heures à quelques jours) jusqu'à ce qu'il crache quelques morceaux! La remise en liberté du haut dirigeant se fait en échange de gains immédiats pour les travailleurs touchés. En général, les forces policières sont présentes, mais ne font aucune intervention. De plus, les grandes centrales syndicales ne sont pas dans le coup, elles sont plutôt mises devant le fait accompli de ces initiatives locales et spontanées.

Le cœur du problème

Avec la crise économique qui frappe de plein fouet, les travailleurs n'en peuvent plus de voir les entreprises fermer les unes après les autres et de n'être que les spectateurs de la hausse vertigineuse du taux de chômage. Et ce qui les exaspère, c'est de constater que les patrons, qui touchent toujours de généreuses sommes, refusent de donner l'espace nécessaire à la négociation. Les salariés posent donc ces gestes désespérés qui traduisent une colère généralisée. Fait à noter, les Français, dans une proportion de 45%, ne sont pas hostiles à la séquestration de dirigeants d'entreprises. Du côté des sociologues, des politicologues et de certains dirigeants des mouvements syndicaux, le temps serait venu pour les entreprises établies en France de tout tenter pour rétablir le dialogue avec les salariés et améliorer les rapports.

En attendant la révolution!

Mais en attendant les grands bouleversements sociaux et économiques qui pourraient mettre fin aux comportements «sauvages» des entreprises vis-à-vis des travailleurs, Vae Solis Corporate, un cabinet-conseil français, propose aux patrons des sessions de formation pour gérer les crises. Dans ces sessions, la firme désire, selon son directeur David Delavoët : «*… sensibiliser les patrons. Il est important que les chefs d'entreprises aient les bons réflexes pour éviter les dérapages, pour répondre aux interrogations et relancer le dialogue*». Mais constatant que le «bossnapping» hante le sommeil de plusieurs PDG, il suggère aussi que lors de l'annonce d'une restructuration ou d'un plan social, ils aient en leur possession un kit de survie : brosse à dents, déodorant, bouteilles d'eau, vêtements de rechange et un téléphone portable!

Le phénomène débordera-t-il les frontières de la France? Mystère! Mais une chose est certaine, si les dirigeants d'entreprises respectaient scrupuleusement les droits des travailleuses et des travailleurs lorsque survient une restructuration ou une fermeture, le «bossnapping» n'aurait jamais vu le jour!

Au centre, le PDG de Servisair Cargo lors de sa séquestration. Photo LeParisien.fr

SEMAINE NATIONALE
DE LA SANTÉ
ET DE LA SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

Du 18 au 24
octobre
2009

TON TRAVAIL TE BRISE

Jusqu'où es-tu prêt à aller ?

CSN

Design : Jean Gladu